

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 23 JUILLET, 1864.

No. 30.

Traitement des Instituteurs ; négligence à le payer ; moyens de l'augmenter.

(Suite et fin.)

Les statistiques que nous reproduisons ici sont prises dans le rapport du Surintendant de l'éducation, pour l'année 1861, et elles démontrent à l'évidence combien dans les institutions les mieux subventionnées les salaires sont faibles.

ACADEMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

Nom de la paroisse.	Dépenses annuelles.	Subvention gouverne.	Maximum du salaire.
St. Grégoire	\$300	\$166.85	\$300
Dudswell	211	166.85	250
Baie du Fevre	360	166.85	200
St. Cyprien	360	166.85	360
Cap Santé	265	166.85	
Vudreuil	320	166.85	320
Kamouraska	360	370 75	330
Gentilly	400	166.85	200

Nous ne citons que ces quelques académies, dont le nombre suffit pour convaincre que généralement dans ces institutions on ne fait pas toujours les sacrifices désirables pour élever le salaire du professeur en proportion du montant alloué à ces institutions et que les contribuables qui ont le bonheur de posséder de semblables académies ont quelquefois le profit net de ne rien payer pour leur soutien.

Nous ne dirons rien sur chacune d'elles en particulier, excepté toutefois celle de Kamouraska, une des paroisses les plus riches du Bas-Canada, dont les heureux habitants ont dépensé en 1861, \$360, pour leur académie d'après leur propre rapport et ont reçu la même année \$370 75 du gouvernement, leur académie se trouvant ainsi entièrement soutenue par le gouvernement, faisant de plus un petit bénéfice de \$10 75. Nous remarquons que cette année cette académie a encore reçu \$338.

Comment se fait-il que des faits si frappants passent inaperçus aux yeux si clairvoyants de notre habile Surintendant de l'éducation ? Si nous avions le loisir d'entrer dans les détails sur chacune de ces institutions dites académies, nous découvririons à nos

lecteurs des faits aussi marquants que celui que nous venons de citer.

Nous n'entrons pas dans le mérite intrinsèque de chacune de ces institutions. Nous savons que quelques-unes méritent certainement le titre d'académie et la subvention qu'elles reçoivent ; nous savons aussi que plusieurs ne méritent ni le titre d'académie, ni la large subvention qui leur est allouée chaque année ; qu'elles sont tout au plus de très-faibles écoles modèles et devraient être classées et subventionnées comme telles depuis longtemps. Nous ferons remarquer seulement en passant que sur 63 de ces institutions en 1861, 24 ne possédaient point de globes, 7 n'avaient aucune carte géographique, dans 6 on n'enseignait pas la tenue des livres, dans 11 point de géométrie, dans 8 point d'histoire, dans 35 point de dessin linéaire.

ÉCOLES-MODÈLES.

Nous n'avons pour toutes statistiques sur les écoles-modèles que le montant de la subvention qui leur est accordée et le maximum du salaire des instituteurs et institutrices des paroisses où se trouvent ces sortes d'écoles. Nous prenons encore le rapport de 1861 qui est le dernier qui contienne ces détails. Nous croyons pouvoir assurer que ce qui existait en 1861 existe en 1864, que si les salaires des professeurs de quelques-unes de ces écoles ont augmenté, d'autres ont diminué comme c'est toujours le cas.

Nom de la paroisse.	Subvention.	Maximum du salaire.
Deschambault	\$166.85	\$199
St. André, Kamouraska	78	132
St. Charles	78	208
St. Gervais	78	120
St. Pierre Riv. du Sud	78	160
St. Jean Port Joli	78	160
Ste. Anne Lapocatière	78	280
St. Denis	78	200
Chicoutimi	78	192
Malbaie	78	240
St. Augustin, C. de Québec	78	180
St. Laurent, Ile d'Orléans	78	240
St. Joseph de Lévis	78	254

Comme nous venons de le voir, les plus

riches municipalités ne sont pas celles qui paient le plus cher. L'établissement des écoles n'a pas toujours pour résultat d'augmenter les salaires.

Dans certaines paroisses, les contribuables font de l'érection de leur école en école modèle une affaire de spéculation. On engage quelqu'un muni du diplôme d'école modèle sans payer plus cher. Par exemple, St. André, St. Charles, St. Gervais et St. Pierre n'ont jamais moins payé que depuis qu'elles ont des écoles modèles. Avant que St. Laurent reçut un octroi comme école-modèle, il est à notre connaissance que l'instituteur a eu jusqu'à \$300 pendant plusieurs années tandis qu'il ne reçoit maintenant que \$240.

Maintenant que nous avons parlé du faible traitement des instituteurs, que nous avons fait voir jusqu'à quel point on néglige à le payer, il ne nous reste plus qu'à indiquer ce qu'il y a à faire pour remédier aux immenses abus sur ces deux sujets, et qui sont de si puissants obstacles contre l'avancement de l'éducation.

Pour augmenter les salaires au moins dans les écoles dites supérieures puisqu'il est facile de le faire dans ces institutions, il faut.

1o Qu'aucune institution ne reçoive une subvention à moins que la municipalité ne fasse des sacrifices proportionnels à la subvention qu'elle reçoit.

2o Que le *maximum* du salaire qui serait payé aux professeurs de ces institutions fût fixé par la loi.

3o Que pour avoir droit à une subvention sur le fonds de l'éducation supérieure, il faudrait que les salaires suivants fussent au moins payés;

1o Dans un collège industriel, £125 au professeur principal, £90 à un second professeur. La subvention accordée à ces collèges est encore de £211 5. Les autres professeurs seraient payés à volonté.

2o Dans une académie £100.

3o Dans une école-modèle £80.

Qu'il ne fût fait aucune distinction entre les institutions tenues par des instituteurs ou des institutrices et que les salaires fussent les mêmes.

Que quant aux écoles-modèles, il fut cependant loisible au surintendant d'accorder une subvention sans qu'elle payât la somme de £80, mais seulement dans les paroisses nouvelles, peu étendues ou reconnues comme pauvres, et que cette indulgence ne fût accordée que sur des preuves bien convaincantes de la réalité des choses.

De cette manière, les octrois de l'éducation supérieure ne seraient pas entièrement employés à diminuer les taxes des contribuables ou à les abolir complètement, mais ser-

viraient à former des salaires respectables aux professeurs.

Pour que les instituteurs fussent payés régulièrement, il faudrait :

1o Que le recensement des enfants qui se fait chaque année dans le mois de septembre le fût dans le mois de juillet.

2o Que la rétribution mensuelle fût fixée dans le même mois de juillet ainsi que la cotisation.

3o Que ces deux taxes fussent payées en entier avant le premier de novembre chaque année.

4o Que passé cette époque les commissaires fussent obligés de poursuivre les retardataires sous une pénalité de £ pour chacun d'eux.

5o Que si les commissaires négligeaient de faire payer telles taxes après l'époque fixée, les inspecteurs fussent tenus de faire payer l'amende aux commissaires ainsi en défaut, dans les six mois que tels commissaires auraient dû poursuivre les contribuables.

Que les six mois écoulés, les inspecteurs qui n'auraient pas fait recouvrer l'amende due par les commissaires pour leur négligence fussent eux-mêmes passibles d'une amende de £ pour chaque municipalité ainsi en défaut.

6o Que l'allocation accordée aux écoles supérieures, fût distribuée dans le mois de novembre chaque année. En 1859, cette subvention fut payée à la fin de janvier, en 1861, dans le mois de février, en 1862, en mars et en 1863 en avril. Nous ignorons d'où viennent tous ces délais, mais ils sont bien nuisibles.

Les rapports étant tous rendus le premier d'août, il nous semble qu'il n'est pas nécessaire d'attendre 9 à 10 mois pour distribuer ces argents, et que dans l'espace de quatre mois, ces rapports peuvent être examinés, soumis à l'exécutif et l'argent réparti.

Si ces quelques suggestions devenaient loi, les instituteurs seraient payés tous les mois, ils vivraient heureux ; les contribuables s'accoutumeraient à être juste envers eux, sans en souffrir davantage, et chacun en retirerait des avantages réciproques.

Quelques aphorismes d'éducation pratique

1o Que, dès l'ouverture de son école, l'instituteur fasse comprendre à ses élèves qu'ils lui doivent promptement et exactement obéir.

2o Qu'il allie la fermeté à la douceur, et que sa parole soit l'expression fidèle de ce qu'il veut dire.

3^o Qu'il ne fasse jamais de promesses, s'il n'a pas la certitude de les tenir.

4^o Qu'il ne fasse jamais faire à l'élève un travail dont il ne peut s'acquitter, et si ce travail l'embarasse trop longtemps, qu'il lui indique les moyens de s'en tirer.

5^o Toute désobéissance volontaire mérite châtiement; mais ne punissez jamais mal à propos ni avec colère. Ne portez jamais de coup sur la tête de l'enfant.

6^o Ne faites jamais voir aux enfants que leurs taquineries vous irritent.

7^o S'ils s'irritent eux-mêmes ou qu'ils parlent avec pétulance, attendez qu'ils se soient calmés pour leur remontrer l'inconvenance de leur conduite.

8^o N'accordez jamais rien à l'élève colère qui cherche à vous emouvoir par ses menaces ou par ses larmes. Soyez ferme, mais juste en même temps.

9^o Une légère correction sagement infligée est souvent plus efficace que la crainte d'un châtiement plus sévère que vous laisseriez entrevoir, si la faute que vous punissez se renouvelait.

10^o Ne permettez pas que l'on fasse ce qu'une fois vous avez défendu que l'on fit.

11^o Faites comprendre aux enfants que, pour paraître bons, ils doivent nécessairement l'être.

12^o Ne tolérez jamais le mensonge.

13^o Si l'élève vous trompe, faites lui sentir durant quelque temps qu'il a abusé de votre confiance.

14^o Ne faites jamais allusion à des fautes passées, si l'enfant témoigne un repentir sincère de les avoir commises.

15^o Apprenez, autant qu'il dépend de vous, à vos élèves à être diligents, obéissants, persévérants, bons, patients, honnêtes, sincères et polis.

16^o Gardez-vous, en leur parlant, de le faire avec dureté ou colère, mais étudiez-vous à mettre le plus de douceur et de bienveillance possibles dans vos relations incessantes avec eux. La morosité et la violence ont été fatales à bien des instituteurs.

CHARLES NORTHEND.

(Traduction du Journal de l'Instruction Publique.)

LOCUTIONS VICIEUSES

AVEC LA CORRECTION.

BEUF. Des *bœufs*. Prononcez : des *beux*.

BOIRE. Le vin est fait pour *boire*, Dites : le vin est fait pour être *bu*.

BONHEUR. Cette femme a tous les *bonheurs* possibles. On doit dire : tout le *bonheur* possible. On n'a point plusieurs bonheurs.

BOSELLER. Vous *busserez* ma montre. Dites : vous *bossuez* ma montre, mon argeaterie, etc.

Bosseler, signifie travailler en bosses.

BOUES. Il faut bien des *boues*, bien des *crotes*. Il faut dire, bien de la *boue*, bien de la *crote*.

BOUILLÉAU. Un bilai de *bouilleau*, dites : de *bouleau*.

BOULVARI. Quel *bouvarie* ! On doit dire : quel *bouvari*.

BRELUE. Je crois qu'il a la *brelue*. Dites : qu'il a la *berlue*.

BOUILLASSER. Il *bouillasse*. Dites : *bruiner*, il bruite.

BRUXELLES. Pronocer : *Brusselles*.

BÛ. *J'ai bû* au bon thé, du bon café, du bon chocolat. On doit dire : *J'ai pris* du bon thé, du bon café, du bon chocolat.

Bucre, ne se dit que des liqueurs faites pour servir de boisson, telles que la bière, le cidre, l'eau, le vin.

BUT. J'ai rempli mon *but*. Dites : j'ai *atteint à mon but*. On remplit ses poches ou son sac et l'on atteint à un but, ou on y parvient.

BUVABLE. Cette liqueur, ce vin n'est pas *buvable*. Dites : n'est pas *potable*.

C.

CACAPHONIE. Dites : *cacophonie*.

CACH'Œ ta lettre. Il faut dire : *cachette* ta lettre. Lorsque les lettres *l*, *n* et *t* se trouvent entre deux *e muets* dans les adjectifs, dans les verbes et dans les adverbés, on doit les doubler. Exemples : Je *cachette*, je *ficelle*, j'*empaquette*; *nettement*; *vienné* qui voudra; la *coquette*, etc.

CAËN. Chef-lieu du Calvados. Prononcez : *Kæn*.

CAHOTTEMENT. Le *cahottement* de la diligence m'a beaucoup remué. Dites : le *cahotage* m'a beaucoup remué, fatigué.

CALVI. Une pomme de *calvi*, de *calvine*. On doit dire : une pomme de *calville*.

CAMBUIS. Les boîtes de ces runes sont pleines de *cambuis*. Dites : de *cambovis*.

CAMPAGNE. Depuis un mois, Monsieur est en *campagne*. Il faut dire : à la *campagne*. Allez en *campagne* ne doit se dire qu'en terme de guerre.

CANNEÇON. Dites : un *caleçon*.

CANGRÈNE. On prononce *cangrène*; mais on doit écrire *gangrène*.

CAS. En *cas* que ma sœur vienne. Dites : *au cas* que ma sœur vienne.

CASTONNADE. De la *castonnade*. Dites : de la *cissonnade*.

CATAPLACE. Un *cataplace*. Dites donc : un *cataplasme*.

CERF. Le *Cerf*, animal. Prononcez : *Cer*,

sans faire sentir le *f*, afin de distinguer le *ce/f* esclave où le *f* somme.

C'EST, CE SONT. C'est une calamité publique que la puissance de certaines familles nombreuses. Si un courtisan a six frères, ou six parents, *ce sont* autant de personnes à placer, *ce sont* autant de fortunes à faire.

CEUX. L'écrivain dont vous me parlez l'emporte sur *ceux* de l'antiquité. Dites : l'emporte sur les écrivains de l'antiquité. Le pronom démonstratif *ceux* ne peut représenter qu'un substantif pluriel.

CHACUN. (veut tantôt *son*, *sa*, *ses*, tantôt *leur* ou *leurs*.) Exemple : Remettez chacun à *sa* place les écus que vous avez pris. Il faut dire : Remettez chacun à *leur* place les écus que vous avez pris.

Remettez les écus que vous avez pris chacun à *leur* place. C'est ici qu'il faut dire : Remettez les écus que vous avez pris chacun à *sa* place.

Chacun, placé avant le régime veut *leur*, *leurs* ; mais placé après le régime, il veut *son*, *sa*, *ses*.

CHAIRCUITIER (*un*). Dites : un *charcuitier*.

CHANGER Vous avez bien chaud, vous êtes tout en sueur, allez vous *changer*. Cette locution est vicieuse, on ne se *change pas*, mais on change de quelque chose. On doit donc dire : *allez changer de linge, de vêtements*.

CHAQUE. Le prix est de cinq francs *chaque*. Dites : cinq francs *chacun*.

L'adjectif *chaque* se place toujours avant un nom et jamais après. Exemple : *chaque matin*

CHATAIN. Il est *châtain*, elle est *châtaine*. On doit dire : il ou elle a des *cheveux châtains*.

Châtain ne se dit que des cheveux, pour exprimer une couleur brune approchant de celle de la châtaigne. Cet adjectif ainsi que les suivantes : *fat*, *dispos*, *discord*, *aquilin*, n'a pas de féminin.

CHERCHER *de*. On doit dire : *chercher à* et non pas *chercher de*. Vous avez de grands défauts dont je *cherche en vain* à vous corriger.

CHIFFON. *Quel chiffon de pain* vous me donnez là ! (pop.) Dites : quel *guignon* de pain. (pop.)

CHIPOTEUR. (*un*). Cet homme est un *chipoteur*. Dites : un *chipotier* (pop.)

CHOSE. (*Quelque chose*). J'ai à vous communiquer *quelque chose importante*. *Quelque chose* est ici masculin et veut un complément indirect. Il faut donc dire : j'ai à vous communiquer *quelque chose de très important, de sérieux*.

CIGARE (à fumer). Ce mot est des deux genres ; mais il est plus usité au masculin, un *cigare*.

CIRCONSPECT. Avant une consonne prononcez : *circunspé* sans faire sonner le *c*, ni le *t*.

COASSER. Dites : les corbeaux *croassent* et les grenouilles *coussent*.

LA FORÊT DE FULDA

(Suite et fin.)

III

Il y avait à Naples un vieux médecin, nommé Trabacchio, que le vulgaire appelait le docteur *Miracle*, à cause des cures prodigieuses qu'on lui attribuait. Il semblait que cet homme étrange n'eût point d'âge, car on le voyait toujours marcher d'un pas lesté et jeune, quoique les gens de la ville lui donnassent au moins quatre-vingts ans. Sa figure était d'une inqualifiable laideur ; il y avait, dans son regard, je ne sais quoi d'effrayant, et rien dans son extérieur ne s'accordait avec ce bien qu'il faisait, car il n'était bruit que de son habileté et de son dévouement. Il donnait à ses malades des remèdes inconnus, et quelquefois, il lui était arrivé de guérir des maux incurables en fixant quelque temps son regard sur la partie du corps que rien n'avait pu soulager. Trabacchio portait d'habitude pardessus son costume noir, un manteau rouge orné de broderies d'or dans les plis duquel se glissait une longue rapée. Il parcourait, ainsi vêtu, les rues de Naples, et chacun sur son passage le saluait et se rangeait avec un respect craintif. Rarement osait-on recourir à lui, si ce n'est dans les cas extrêmes, et alors, il allait gratis chez les plus pauvres gens, quoiqu'il fût appelé souvent par de riches personnages, il était cependant de notoriété publique, que ses gains ordinaires n'étaient point en rapport avec l'opulence qui régnait dans sa demeure. Son genre de vie mystérieux donnait lieu aux plus étranges suppositions, mais lui ne se souciait d'aucunes des choses qui se disaient sur son compte.

Certains jours, quelques jeunes seigneurs qui revenaient fort tard d'une partie de plaisir, racontèrent qu'ils s'étaient égarés aux environs de la ville. Tout à coup, au milieu d'un carrefour isolé, auquel aboutissaient plusieurs chemins, un bruit infernal avait éclaté à leurs oreilles. Ils avaient vu gambader un coq énorme, couleur de feu, portant au lieu de crête, une ramure de cerf immense, et secouant avec colère ses ailes étincelantes. Derrière le coq, courait un personnage drapé dans un manteau écarlate et d'une ressemblance frappante avec le médecin Trabacchio. Ces deux êtres fantastiques s'étaient arrêtés devant la maison du docteur. Le coq s'élevait dans les airs, avait frappé du bec la

croisée de l'étage supérieur qui donnait sur un balcon. La croisée s'était ouverte, le coq était entré, et l'homme au manteau rouge avait pris le même chemin; d'où l'on pouvait conclure que maître Trabacchio entretenait des rapports intimes avec le démon. Cette anecdote ridicule produisit un effet dangereux dans un temps où les lumières n'étaient pas généralement le partage même des hautes classes. L'inquisition fit arrêter le docteur sous l'accusation de magie.

Et voyez maintenant, jeunes lecteurs, comment la crédulité des siècles passés se trouve tristement signalée jusque dans des écrits d'un caractère sérieux. On lit dans les documents judiciaires du temps, que, pendant le procès du médecin, la justice fit une descente chez lui, pour rechercher les preuves du crime dont on l'accusait. On s'étonna de ne trouver dans sa bibliothèque aucun livre qui eût rapport aux sciences magiques, et dans son laboratoire, aucun instrument dont l'usage ne fût point connu, et qui pût à ce titre, être soupçonné d'avoir servi à des pratiques de sorcellerie. On ne remarqua dans tout le logis qu'un caveau dont la porte était si artistement fermée, que les plus habiles serruriers ne parvinrent pas à l'ouvrir, il fallut appeler, pour le demolir pierre à pierre, des maçons surveillés par des agents de justice. Mais, dit la chronique, dès les premiers coups de pioche qui sapèrent la muraille, on entendit à l'intérieur du caveau un mélange confus de voix lamentables, comme si une lutte violente se fût agitée dans ce séjour de maléfices. Les maçons croyaient sentir des frôlements d'ailes contre leur visage, et la galerie qui conduisait au caveau fut tout à coup remplie d'un vent glacé qui tourbillonnait en sifflant. Un ouvrier, plus hardi que les autres, saisit un levier pour l'appliquer à la porte. Mais à peine avait-il fait un premier effort, que la porte s'ouvrit comme d'elle-même. Une flamme bleue et puante tapissait les parois du caveau, d'où s'échappait une vapeur chaude; l'ouvrier voulut y pénétrer, mais à peine eût-il mit le pied sur le seuil, que le sol s'enfonça avec une commotion si terrible que toute la maison faillit s'écrouler; des jets de flamme sanglante jaillirent de ce gouffre comme d'une bouche de l'enfer, et retombant en pluie ardente, mirent en fuite tous les assistants. A peine eurent-ils gagné la rue qu'ils virent la demeure de Trabacchio toute entourée d'une fumée noire de laquelle s'éleva un enfant de douze ans qui portait sous son bras une petite cassette. La frayeur ne permit à personne d'en voir davantage.—La même chronique ajoute que le docteur fut condamné au bûcher, mais qu'au moment où le feu commençait à dévorer les fagots, un cri moqueur éclata sur

un tertre voisin du lieu de l'exécution, et le peuple consterné ayant tourné ses regards de ce côté, aperçut Trabacchio lui-même, vêtu de son costume de médecin, avec son manteau écarlate frangé d'or, sa rapière au flanc, son chapeau couleur de feu, et la fameuse cassetto sous le bras. Les soldats coururent à sa poursuite, mais il disparut.

Ce conte fit si grand bruit qu'un audacieux aventurier résolut d'en tirer parti. C'était ce Reinhold, chef de la fameuse troupe des indépendants qui se rendit redoutable au xv^e siècle, par ses déprédations en Italie et en Allemagne, Reinhold, après une existence mêlée de nombreuses vicissitudes, ayant vu sa bande exterminée, s'était réfugié dans les montagnes du Tyrol, et sous le costume d'un humble colporteur, il se mit à parcourir les marchés, et à faire toute sorte de misérables trafics, jusqu'à ce qu'après être parvenu à reconstituer une troupe de vagabonds, il put recommencer avec quelque avantage sa piraterie terrestre. Après son arrestation dans la forêt de Fulda, il voulut exploiter à son profit l'histoire fantastique du médecin Trabacchio, dont il prétendait être le fils. Il annonça gravement au tribunal que son père l'avait visité dans sa prison, et lui avait offert de le soustraire à la peine capitale. Du reste il ajouta à cette menaçante révélation, que la Providence divine, en prenant le forestier Tony sous sa protection spéciale, venait de déjouer si victorieusement les artifices magiques de son père Trabacchio, que lui Reinhold, se sentait tout disposé à se repentir, et à faire amende honorable pour ses crimes passés, si l'on consentait à lui accorder grâce de la vie.

Le récit de la merveilleuse légende de Trabacchio avait été raconté à Tony dans sa prison par le geôlier, et l'on comprend aisément que le pauvre forestier, si cruellement affaibli par les tortures de la question, avait cru voir en songe ce personnage effrayant pour des imaginations du quinzisième siècle.

Rendu à la liberté et maintenu dans son emploi par le comte de Fulda, l'honnête Tony était rentré en paix avec lui-même; mais il avait été trop rudement secoué par les orages de sa vie depuis quelques années, pour retrouver aisément sa force primitive. Sa santé, ruinée par de longues fatigues, par les angoisses de la captivité et par les effroyables atteintes de la torture, ne lui permettait guère plus de se livrer, comme autrefois, à l'exercice de la chasse. Catherine, elle aussi, se tenait comme une pauvre fleur des champs. Tous les soins qui lui furent prodigués ne purent la conserver à son mari. Rien ne saurait peindre la douleur de Tony; il ne fallut rien moins que les devoirs de l'amour pater-

nel pour le rattacher à la vie. Peu à peu son chagrin devint moins cuisant, et au bout de deux années il se trouva à même de reprendre ses habitudes de forestier. Le procès de Reinhold avait suivi le cours ordinaire de la justice, et pour la seconde fois il avait été condamné à mort.

Une nuit que le garde regagna la maison de chasse, accompagné de son jeune fils, dont il ne se séparait pas un instant il entendit des plaintes lamentables qui semblaient venir du fossé servant de limite à un champ voisin de la route. Il s'approcha du côté où partaient ces sanglots, et trouva une esèce de mendiant couché sur les ronces, et qui paraissait en proie aux souffrances les plus aiguës. Il jeta de côté sa carabine pour secourir le malheureux que le hasard lui recommandait de protéger.

Mais quel ne fut pas son effroi, lorsqu'en examinant les traits de l'individu qu'il voulait sauver, il reconnut... Reinhold!

Son premier mouvement fut un acte de repulsion haineuse! mais l'ancien bandit le supplia d'un air contrit: — Ami, lui dit-il, quelle que soit ton aversion pour moi, prends pitié d'un être qui souffre.

Tony avait un cœur noble. Il chargea Reinhold sur ses épaules et le porta dans sa cahane. Le redoutable bandit, dans la nuit qui précédait son supplice, avait été saisi d'un transport de rage si violent, qu'il avait eu la force de rompre les barreaux de son cachot. Ce succès réveilla toute son énergie. On l'avait enfermé dans une tour qui dominait les fossés de la ville. Il sonda du regard cette vaste profondeur, et sans hésiter il franchit d'un saut la hauteur. La chute fut si lourde qu'il perdit connaissance. Quand il revint à lui, dans une profonde obscurité, il se trouva presque enseveli dans les broussailles et les hautes herbes; ses membres étaient meurtris, et pendant son évanouissement, des insectes s'étaient abattus sur lui et par mille piqûres l'avait mis dans un état pitoyable. Lorsque, après de longs efforts, il parvint à se traîner assez loin du lieu de sa chute, il arriva près d'une mare creusée par les pluies, et trouva un ineffable plaisir à se désaltérer dans ce réservoir d'eau saumâtre. Ce secours lui permit d'aller plus loin et de gagner la lisière de la forêt de Fulda.

Tony ne négligea aucun soin pour secourir charitablement son ennemi, et avec de telles précautions, que nul n'eût pu soupçonner sa présence en pareil lieu.

Le brigand, touché de ce dévouement, fit un pieux retour sur lui-même. Il mourut au bout d'une semaine, des suites de sa chute, mais avec un repentir véritable qui pouvait lui mériter le pardon du Dieu devant qui

aucune faute n'est ineffaçable. Le forestier de Fulda pria sur sa tombe, creusée dans les taillis les plus sombres du bois, au bord d'une source solitaire. Il déposa, dans la même fosse, la cassette de Reinhold et les tristes présents dont Catherine s'était parée.

Après le sacrifice de ce trésor maudit, il vécut tout dévoué à l'éducation de son unique enfant, en qui reposaient les plus chères espérances, et parvint à une extrême vieillesse, entre ce fils plein de force et de vertus et le souvenir de son épouse bien aimée, qui était devenue, dans le ciel, l'ange gardien de ses plus saintes affections.

P. CHRISTIAN.

HISTOIRE DU THÉ.

Le Thé est un arbuste toujours vert, qui croît de temps immémorial en Chine et au Japon, où l s'élève à une hauteur de 5 à 6 pieds. Introduit en Europe par les Hollandais, en 1610, il fut apporté en France en 1636, et en Angleterre quelques années plus tard.

C'est aujourd'hui une des productions de la Chine qui offre le débouché le plus facile et le commerce le plus avantageux pour ses habitants. On évalue à plus de 80 millions de francs la quantité exploitée annuellement en Europe et en Amérique. Aussi les Chinois ont-ils donné une origine surnaturelle à une plante depuis long-temps si précieuse pour eux: *Dorma*, disent-ils, fils d'un Monarque des Indes, s'était voué à une profonde solitude. Il avait coutume de méditer dans un jardin jusqu'à la naissance du jour. Un nuit, près de succomber au sommeil, il s'arracha les paupières et les jeta à terre, où elles prirent racine et produisirent la plante qui porte le Thé.

HISTOIRE DU CAFÉ.

Le Café, du mot *cahué*, nom donné par les Turcs à la boisson extraite de cette plante, paraît originaire de la haute Éthiopie et de l'Arabie Heureuse, vers les cantons d'Aden et de Moka.

Alarmé de se voir souvent surpris par le sommeil, au milieu de ses prières, un religieux mahométan, du nom de Shadili, raconte, dit la tradition arabe, un jeune pâtre qui lui raconta que ses chèvres restaient éveillées et sautaient toute la nuit, lorsqu'elles avaient brouté toutes les feuilles et les fruits d'un certain arbrisseau. Le derviche voulut connaître le merveilleux végétal, et le pâtre lui montra le caféier. Shadili, après avoir éprouvé, par lui-même la vertu singulière de cette

plante. fit part de cette découverte aux derviches du voisinage, et le café fut dès-lors regardé, par les dévots musulmans, comme un présent apporté du ciel, par un Ange, à un vrai croyant.

Rauvoulf, en 1573, est le premier botaniste européen qui ait parlé de ce nouvel arbuste.

À la fin du 17^e siècle le caféier (ou cafiar) fut transporté par les Hollandais de Moka dans leur colonie de Batavia, et de là à Amsterdam. En 1714, un pied fut envoyé par les magistrats de cette ville à Louis XIV, et cultivé au Jardin des Plantes de Paris. C'est de ce pied que sont provenues toutes les plantations des Antilles, qui fournissent de café la plus grande partie du globe. Le capitaine Déclieux, en transportant à la Martinique quelques rejetons nés dans les serres du Jardin des Plantes, se priva de sa ration d'eau pour les arroser dans la traversée, et parvint, par cet honorable dévouement, à doter en 1720, l'Amérique de ce précieux arbuste.

L'ambassadeur turc, Soliman Aga, mit le café à la mode à Paris, en 1669, époque où la livre de café valait quarante écus. Cette boisson eut aussitôt de nombreux détracteurs. Madame de Sévigné ne la jugea pas mieux qu'elle n'appréciait Racine, lorsqu'elle dit du grand Poète : *Qu'il passait comme le café.*

Longtemps les médecins accusèrent cette liqueur d'être un poison lent : "C'est vrai, répondit froidement Fontenelle à l'un d'eux, il y a quatre-vingts ans que je m'en aperçois." Fontenelle et Voltaire, qui faisaient, du café, un usage presque abusif, sont morts, le premier à près de cent ans ; le second, à plus de quatre-vingts.

Nicuhoff, ambassadeur hollandais en Chine, essaya, le premier, le café au lait, à l'imitation du thé au lait.

Les premiers cafés furent ouverts à Londres en 1652, et vingt ans après à Paris.

En 1689, sous Louis XIV, l'italien Procope transporta son établissement, de la foire saint Germain dans la rue des Fossés saint Germain, en face du théâtre de la Comédie française. Ce voisinage y attirant les auteurs et les gens de lettres, ce fut bientôt le plus célèbre café de Paris.— Au 18^e siècle, le Café Procope était encore le rendez-vous des beaux esprits, et le foyer de toutes les discussions politiques et littéraires.

Avant l'établissement des cafés, Molière, La Fontaine, Racine, Boileau, tous les écrivains de l'époque, et tous les hommes de bonne compagnie se réunissaient au cabaret, où, suivant les mémoires du temps, ils ne faisaient pas toujours preuve de grande sobriété.

Il est à remarquer qu'en toute chose, et surtout pour ce qui flatte nos caprices ou nos sens, chaque découverte nouvelle a amené pour l'homme un besoin nouveau (ainsi le chocolat, le tabac, le café, etc.) Les progrès de la civilisation multiplient nos besoins et augmentent ainsi notre faiblesse.— La civilisation agit sur l'homme comme la lime sur le fer : elle le polit en l'usant.

—0000000—

VARIÉTÉS.

VOYAGE EN PANIER.—Prenons-nous de la bière ? dit Emile P. à ses amis.— Prenons de la bière, répondent les amis.

—Y ajoutons-nous le petit verre ? dit Emile.—Ajoutons-y le petit verre, répondent les amis.

—Pourquoi, dit un de ceux-ci, n'y mêlons-nous pas un petit verre de kirsch ?—Le verre de kirsch n'est pas à dédaigner, répondent les autres tout d'une voix.

Emile P. a une autre idée :—Rien ne pousse à la digestion comme l'absinthe, pourquoi ne prendrions-nous pas l'absinthe ?—Nous n'avons pas d'objection contre cette liqueur, répond le chœur des amis.

De bière en eau-de-vie, d'eau-de-vie en kirsch, de kirsch en absinthe, les amis avaient creusé un trou à y englober une cave entière : Emile P. ne se tenait plus sur ses jambes, il cherchait dispute aux murailles et s'endormait sur toutes les bornes.

—Allons donc ! disaient les amis, soutiens-toi donc un peu, la terre ne tremble pas tant que ça ! Mais ils avaient beau dire. Emile P. s'endormait de plus en plus ; il devenait incapable de mettre son pied gauche devant son pied droit.

—Qu'allons-nous en faire ? disent les amis.

L'un d'eux avise une porte cochère près de laquelle on avait déposé des paniers de déménagement.—Fourrons-le là dedans, dit-il, il y dormira comme dans son lit.—C'est une idée, emballons-le.

On prend Emile P. par les quatre membres, on le place douillettement sur la paille dans le panier.

—Bonsoir, ivrogne, dit le plus avisé de tous. Il rabaisse le couvercle du panier, le ferme avec une cheville, et les buveurs s'éloignent, contents d'eux-mêmes comme des gens qui ont rempli tous les devoirs de l'amitié.

Au bout d'une heure, les déménageurs reviennent et ils reprennent leur travail, on remplit les paniers d'ustensiles de ménage. Un des travailleurs veut prendre le panier où dort Emile P., mais le poids lui fait faire une

réflexion : tiens, dit-il, celui-ci est déjà rempli, il faut le placer dans la voiture. On le hisse en effet ; bientôt les autres le suivent, et la voiture étant chargée, on part pour Romainville.

Emile P. dormait comme un bienheureux dans son panier.

A Romainville, on décharge la voiture et l'on se met en devoir de vider les paniers. Tout à coup un des déménageurs pousse un cri de terreur.

Tout le monde se retourne.—Qu'as-tu donc, Jean ?

Jean est blanc comme un linge ; il a les lèvres pâles, l'œil égaré.

—Est-ce que tu as le choléra ?—Non, non, mais là... là...

Jean montre un panier qu'il vient d'ouvrir.

—Qu'est-ce qu'il y a là ?—Un... un... un cadavre.—Un cadavre !

Tout le monde s'élançe, regarde, et reste pétrifié. Dans le panier, en effet, est un corps ployé en deux, la face tournée vers le fond, et à moitié perdue dans la paille.

—C'est un corps mort, c'est évident ! Mais qui l'a mis là ! On va nous soupçonner... Il faut aller prévenir les gendarmes.

—C'est une bonne idée. On va révenir les gendarmes, qui préviennent eux-mêmes l'adjoint de la couronne, et viennent jeter leur regard investigateur sur le panier criminel. Mais l'un d'eux, qui a blanchi au milieu des procès-verbaux, après avoir promené son œil perçant sur le cadavre, tire doucement ses moustaches grises, et enfonce son bras dans le panier.

L'assistance entière frémit. Le gendarme n'en continue pas moins ; il prend le cadavre par le bras et le secoue à plusieurs reprises.

Un grognement sourd se fait entendre. Les déménageurs reculent.

—Hein ! qu'est-ce que c'est ? dit une voix enrouée qui semble sortir des entrailles de la terre ; puis, le cadavre s'agite, il se met sur son séant, se dresse sur ses pieds et regarde l'auditoire ébahi.

—Eh bien, mon gaillard, dit le gendarme, vous n'êtes donc pas mort ?—Moi, mort !... J'en suis incapable !

—Alors, qu'est-ce que vous faites là ?—Je n'en sais rien !

—Je vous arrête comme vagabond.

Emile P. est en effet prévenu de n'avoir d'autre domicile que les paniers déposés sur la voie publique, mais il parvient à prouver que s'il a habité un jour cette modeste chambre, ses amis en sont seuls coupables. Il est renvoyé de la prévention, et s'éloigne confus ; mais heureux, jurant que s'il lui prend en le d'aller à Romainville, ce ne sera plus par cette voie.

ALMANACH POLITIQUE.

AMÉRIQUE.

Canada.—L'honorable M. Mowatt, le maître-général des postes, a été élu, lundi, par acclamation, pour le comté de Ontario-sud.

La nomination pour Ontario-nord a eu lieu, mardi. Deux à trois mille citoyens étaient présents. A la levée des voix, la majorité paraissait être en faveur de l'honorable secrétaire provincial, M. McDougall.

Etats Fédéraux.—Le président Lincoln, dans une proclamation émise, lundi, demande une levée de 500,000 volontaires.

Si, au 5 septembre prochain, les caisses de cette nouvelle armée ne sont pas remplies, il les complètera au moyen d'une conscription par tout le pays.

Etats Confédérés.—Grant est toujours devant Petersburg dont il poursuit vigoureusement le siège. On estime à 2,000 hommes la perte qu'à éprouvée le Sud dans la tentative contre Washington.

Mexique.—L'empereur Maximilien a été reçu partout avec de grandes démonstrations. Ce n'a été partout que fêtes, déploiements de drapeaux etc.

Doblado a débündé le reste de son armée. Il va, dit-on, faire sa soumission à l'empereur ou se réfugier aux États-Unis.

EUROPE.

Angleterre.—La motion de non confiance de M. d'Israëli dans la Chambre des Communes, le ministère a eu une majorité de 18 voix.

Dans la Chambre des Lords, sur une semblable motion, le ministère a eu une minorité de 9 voix.

Danemark.—Les Prussiens font encore de grands préparatifs contre le Danemark.

Les Danois ont environ 20,000 hommes en Fionie, et prennent toutes les dispositions nécessaires pour s'opposer à un débarquement.

Les pertes dans la défense de l'île d'Alsen sont de 3,000 hommes.

Un engagement a eu lieu près de l'île Ruger entre cinq canonnières prussiennes, et une frégate et un vapeur danois.

Après une lutte de près d'une heure, les Danois se sont retirés.

On dit que les Autrichiens se sont emparés de l'île de Solder.

Le ministère danois a résigné.

ASIE.

Afghanistan.—L'émir a battu son frère, qui s'est réfugié sur le territoire anglais. L'émir marche contre ses autres frères.